

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25/01/2024

Présents : M. BASTIEN Dominique, M. BRUGGMANN David, Mme FLEURANTIN Morgane, M. OLRYS Didier, M. OLRYS Yannick, M. RAOULT Christian, M. THIERY Christine, M. THOMAS Jérôme, M. THOMAS Maximilien, M THOMAS Patrick

Absents :

Points divers

Travaux majeurs 2024

- Eclairage publics & réparation du tableau électrique
- Chemin du Pâquis
- Aménagement Mairie
- Travaux de peinture presbytère, déplacement borne incendie

Ecole :

Projet de fermeture d'une classe.

GIP

Participation 2024 en augmentation pour équilibre des finances.

Salle des fêtes

Fissures sur façade arrière, une demande de devis est en cours afin d'évaluer les dégâts. Suivi des consommations d'électricité.

Sinistre

Chute d'arbre sur propriété MANGENOT, un devis sera demandé auprès d'un bûcheron.

Tarifs Charges locatives appartement 101 et 201

Après délibération, le conseil municipal décide de provisionner 30€ de charges sur l'appartement 101 et 201 à partir du mois de Février 2024.

Un décompte des charges sera fait une fois par an et une régularisation sera envoyée en début d'année suivante.

Accepté à l'unanimité

Aides habitat 2024

Après délibération le conseil municipal décide de renouveler l'action des aides à l'habitat pour l'année 2024.

Accepté à l'unanimité.

Demande de subvention séjour scolaire

Le maire présente la demande de subvention de l'école de Favières pour un voyage scolaire qui aura lieu dans les Vosges. Ce projet concerne la classe (CM1-CM2). 2 élèves du groupe concerné résident à Férocourt. C'est à ce titre que l'école sollicite une subvention de 30€ par élève.

Après délibération le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande de subvention de 60€.

Prime « pouvoir d'achat exceptionnelle »

Le maire expose qu'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle peut être versée aux agents de la collectivité au prorata des heures passées.

Cette prime représente 182€ pour l'agent de la commune.

Le conseil municipal après avoir entendu les explications complémentaires et après en avoir délibéré,

CONSIDÉRANT- le décret n° 2023-1106 du 31 octobre 2023 portant création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale,

ADOPTE - le principe et les montants de la « prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire » tels qu'exposés,

PRECISE - que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice.

La prime sera versée en une fraction avant le 30 juin 2024.

La prime est cumulable avec toutes les primes ou indemnités perçues par l'agent.

ONF Devis contrat exploitation 2024

Concernant l'exploitation des coupes 4 et 5

Après délibération le conseil municipal retient :

L'entreprise LEBRUN pour :

- l'abattage 14.50€/m³
- Brins 35cm et + 3.50€ /l'unité,
- Découpe contrat 1€/unité
- Câblage 45€/heure

L'entreprise LOZANO pour :

- Débardage 20€/m³

La coupe 41 est reportée sur l'hiver suivant.

ONF Tarif affouage 2024

Concernant l'exploitation des coupes 4 et 5,

Après délibération le conseil municipal décide l'augmentation de la part d'affouage dès 2024.

Fixe le tarif à 70€/part.

Accepté à l'unanimité

Questions diverses

- Le sujet « Zone d'accélération des énergies nouvelles et renouvelables » est abordé. A réfléchir.
- Réunion assainissement à la communauté de communes pour le démarrage des travaux le 12/02/2024.
- Une réunion publique aura lieu en mars sur « les grands projets de la commune ».
- Organisation groupe de travail pour l'association foncière
- Explication sur le calcul de la taxe d'aménagement a été abordée.
- Une rencontre avec les nouveaux habitants aura lieu le 8 mai 2024.

- Colis des anciens seront distribués avant fin janvier pour les personnes n'ayant pas pu participer au repas.
- Une demande sera faite auprès du conseil départemental pour la sécurisation de la rue Saint Rémy (Marquage au sol, installation d'une glace). Redemander à la communauté de communes de réinstaller le radar pédagogique temporaire.

Affiché à la porte de la mairie de Férocourt, le 26/01/2024



A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping strokes, positioned to the right of the official seal.